



Annnonce d'un Projet d'Offre publique d'achat simplifiée visant les actions AgroGeneration, sans volonté de mise en œuvre d'un retrait obligatoire

Nomination d'un banque présentatrice par Novaagro

Paris, le 18 juin 2025

Novaagro, premier actionnaire d'AgroGeneration, le 17 décembre 2024 s'est vu imposée par l'Autorité des Marchés financiers, un délai de six (6) mois afin de déposer un projet d'offre publique d'acquisition simplifiée porte sur la totalité des actions existantes non encore détenues par Novaagro, l'initiateur, soit, à la date de la cession de bloc, un nombre de 95 502 387 Actions, représentant 43,10% du capital et des droits de vote d'AgroGeneration (avis n°224C2719, notre communiqué en date du 20 décembre 2024).

Depuis cette date, Novaagro a fait ses meilleurs efforts pour déposer son projet d'offre pendant cette période.

Cependant, Novaagro a rencontré des difficultés importantes à trouver une banque présentatrice et les financements nécessaires au dépôt du projet d'offre publique en raison principalement de risques accrus liés au contexte géopolitique ainsi qu'à la localisation de Novaagro et des actifs d'AgroGeneration. En effet, il existe un risque que les actifs situés à Kharkiv suscitent, à terme, l'attention ou l'intérêt stratégique de la Russie, ce qui pourrait compromettre la viabilité de l'investissement et de l'offre (en ce sens, notre communiqué en date du 15 mai 2025).

Il est également rappelé que la Banque nationale d'Ukraine impose actuellement des limitations strictes en matière de transferts de fonds à l'étranger. Ces restrictions interdisant le versement du montant de l'offre directement par Novaagro à une banque présentatrice.

Ces contraintes ont entravé la structuration rapide de l'opération ainsi que la nomination d'une banque présentatrice.

Dans ce contexte, la banque ODDO BHF a accepté d'agir en qualité de banque présentatrice à compter du début du mois de juin 2025. À la date de la présente communication, une lettre d'engagement a été signée avec ladite banque et les préparatifs en vue du dépôt de l'offre sont en cours. En outre, il est rappelé que le cabinet Sorgem Évaluation, représenté par M. Maurice Nussenbaum a été désigné par la société AgroGeneration en qualité





d'expert indépendant sur le fondement de l'article 261-1 I 1°, 2° et 4° du Règlement général de l'AMF afin de rendre une attestation d'équité sur la présente offre (notre communiqué en date du 2 avril 2025).

Ainsi, Novaagro, premier actionnaire d'AgroGeneration, annonce son intention de déposer une offre publique d'achat simplifiée sur les actions AgroGeneration au prix de 0,033 euro par action sans volonté de mise en œuvre d'un retrait obligatoire ("**Projet d'Offre**"). Le Projet d'Offre porte sur la totalité des Actions AgroGeneration existantes non encore détenues par l'Initiateur, soit, à la date des présentes, un nombre de 95 502 387 Actions, représentant autant de droits de vote, soit 43,10% du capital et des droits de vote de cette société ¹.

Le dépôt du Projet d'Offre est prévu dès que possible, et en tout état de cause au plus tard d'ici la fin juillet 2025. Le Projet d'Offre sera déposé au prix de 0,033 euro par action soit un prix identique au prix de la cession de bloc majoritaire réalisée le 30 octobre 2024 (notre communiqué en date du 31 octobre 2024) et portera sur l'intégralité des actions non détenues par Novaagro, soit 95 502 387 Actions, représentant 43,10% du capital et des droits de vote.

Novaagro et AgroGeneration tiendront le marché informé de l'évolution de ce projet.

À propos de NOVAAGRO

Créé en 2009, le Groupe d'entreprises NOVAAGRO est l'une des principales entreprises agricoles de la région de Kharkiv en Ukraine. Le Groupe s'approvisionne professionnellement en produits agricoles directement auprès des producteurs, les entrepose et les transforme en aliments de haute qualité (farine, céréales et huile de tournesol), en aliments pour animaux, oiseaux et poissons, produit des engrais minéraux et des granulés de combustible, élève des poulets et livre des produits agricoles à ses clients dans le monde entier.

A propos d'AGROGENERATION

Créé en 2007, AgroGeneration est un producteur international de céréales et oléagineux. L'activité principale de la société est l'agriculture céréalière, exploitant près de 30 000 hectares de terres agricoles de grande qualité dans l'Est de l'Ukraine.

¹ Sur la base d'un nombre total de 221 586 387 actions et droits de vote de la Société au 31 mai 2025. Conformément à l'article 223-11 du règlement général de l'AMF, le nombre total de droits de vote est calculé sur la base de toutes les actions auxquelles sont attachés des droits de vote, en ce compris les actions privées de droit de vote





Retrouvez toutes les informations sur le site AgroGeneration : www.AgroGeneration.com

Recevez gratuitement toute l'information financière d'AgroGeneration par e-mail en vous inscrivant sur :

www.actusnews.com

AgroGeneration

+33 1 55 27 38 40

investisseurs@AgroGeneration.com

www.AgroGeneration.com

Actus Finance

Anne-Pauline Petureau, Relations investisseurs

+33 (0)1 53 67 36 72

